



Objet : Invitation à l'AG de l'APL Bio Seine et Loire

Bonjour,

Le conseil d'administration de l'**Association des Producteurs de Lait Bio Seine et Loire** vous invite à participer à une **conférence-débat** dans le cadre de son **Assemblée Générale**, ayant pour thème :

Quels outils de régulation des volumes pour un développement maîtrisé de la production de lait biologique ? »

Intervention de **Martial MARGUET** (Producteur de lait en zone AOP Comté / **Vice-Président FNPL / Président Institut de l'Élevage**) sur la question de la gestion différenciée des prix et des volumes entre la filière laitière biologique et la filière laitière conventionnelle, à partir d'exemples concrets concernant l'organisation économique de la filière laitière en AOP Comté.

Mardi 26 Janvier 2016 de 14H15 à 16H30
Amphithéâtre du Lycée Agricole Théodore Monod
Avenue de la Bouvardière, Route de Cintré 35 650 LE RHEU

Souhaitant vous compter parmi les participants à cette conférence-débat, recevez mes sincères salutations et mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

*Pour le conseil d'administration de l'APL Bio Seine et Loire,
Éric Guihéry, Secrétaire*

NB : Qu'est-ce que l'APL Bio Seine et Loire ?

L'APL Bio Seine et Loire est une OP transversale de mandat (non commerciale) reconnue par le ministère de l'Agriculture depuis janvier 2013 pour négocier collectivement la vente du lait biologique livré à 6 laiteries privées dans le Nord-Ouest de la France (Danone, Lactalis, Montsûrs, Saint-Père, Sill, Triballat) par ses adhérents lui ayant donné un mandat de négociation.

Au 1^{er} janvier 2016, l'OP Lait Bio Seine et Loire représente 260 adhérents sur un total de 460 producteurs concernés (60%). Elle est un des 5 membres fondateurs de la fédération nationale des groupements de producteurs laitiers bio (Lait Bio de France), créée en avril 2013 et qui regroupe à ce jour plus de 1200 producteurs et un peu plus de 50% des volumes de lait biologique collectés en France.